

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20240313-DEL2024_03_02-DE



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

1/ Le contexte réglementaire

- Prévu par la loi du 6 février 1992 et l'article L.2312-1 du CGCT, le DOB représente une **étape obligatoire et substantielle dans le cycle budgétaire des collectivités.**
- L'article 107 de la Loi NOTRE du 7 août 2015 et l'article L.5217-10.-4 du CGCT **dispose que dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget**, le maire des communes de plus de 3 500 habitants, ayant opté pour le référentiel M57, présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, la structure et la gestion de la dette.

Il en est pris acte par une délibération spécifique au Conseil municipal.

Le rapport adressé au Conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être **mis en ligne sur le site internet de la Commune.**

2/ Contexte Economique

Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. Ce resserrement a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial.

En zone Euro, le resserrement des contraintes financières, la faiblesse de l'investissement et la stagnation de la consommation persistent en 2023. Le cycle de désinflation amorcé en 2023 va se poursuivre en 2024. Selon les dernières estimations de la Commission Européenne, l'inflation devrait être autour de 2,7%.

La hausse des taux directeurs passés de 0% en 2022 à 4,75% aujourd'hui devrait s'infléchir au cours de l'année 2024 et redonner ainsi un peu de souffle à l'investissement, notamment dans le domaine de la construction et de l'immobilier.

Cependant, la prudence reste de mise face au risque haussier, lié aux tensions géopolitiques encore vives (conflit russo-ukrainien, conflit au Moyen Orient, attaques en mer rouge qui fragilisent le transport de marchandises ...)

Une hausse de l'emploi plus modérée en 2022, un taux de chômage en très légère hausse au deuxième trimestre 2023, laissent présager à horizon 2024, un ralentissement de la croissance économique, une baisse des soutiens à l'emploi dans les entreprises et par conséquent un ralentissement de l'emploi.

En synthèse :

- Baisse des taux BCE probable dans le courant de l'année avec une répercussion sur l'accès au crédit en fin d'année
- Croissance faible attendue autour de 1%
- Coût des matières premières toujours très élevé

3/ Contexte Politique

Le Projet de Loi de Finances 2024, prévoit un rétablissement progressif du déficit de la dette publique. Il annonce la fin des mesures d'aides liées à la crise sanitaire et énergétique avec la fin du bouclier tarifaire. La hausse des salaires des fonctionnaires et le financement de la transition énergétique vont cependant nécessiter parallèlement des coupes budgétaires structurelles pour amorcer une réduction significative du déficit public, d'autant que la charge de la dette reste particulièrement élevée, les taux d'intérêt restant encore assez hauts.

Les collectivités sont incitées à participer à l'effort collectif de financement de la transition énergétique, à travers « des budgets verts », de baisse de la dette publique à travers une évolution des dépenses réelles de fonctionnement contenues à l'inflation diminuée de 0,5 point, soit pour 2024 objectif +2%. La création d'un Haut Conseil des Finances Publiques Locales permettra, notamment, le suivi de la mise en œuvre annuelle de ces objectifs.

Cependant les transferts financiers au profit des collectivités territoriales sont préservés dans le PLF 2024.

En synthèse :

- Poursuite du « fonds vert » et de diverses mesures de planification écologique en faveur des collectivités destinés à soutenir les projets de transition écologique des collectivités locales (+7 milliards €)
- Soutien renouvelé à l'investissement local (DETR-DSIL-DPV)
- Dotations Globale de fonctionnement : enveloppe globale en hausse de 0,8%
- Augmentation des bases foncières de +3,9%
- Objectif évolution des dépenses réelles de Fonctionnement +2%

4/ NOUVEAUTES 2024 :

Nomenclature M57 – Budget Annexe Lotissement « Les Terrasses »

A compter de cette année, la commune bascule dans la nouvelle **Nomenclature budgétaire et comptable M57**, comme l'ensemble des collectivités territoriales.

Quels impacts :

- Unification des principes budgétaires et comptables des collectivités grâce à une nomenclature unique, commune et plus détaillée.
- Mise en place d'une gestion pluriannuelle des investissements pour une meilleure lisibilité
- Mise en place de la fongibilité des crédits pour une meilleure souplesse de gestion
- Mise en place d'une gestion des immobilisations au prorata temporis
- Suppression de la notion de charges et produits exceptionnels
- **Communication aux membres du Conseil Municipal du rapport de présentation synthétique des informations financières 12 jours avant le vote du budget.**

Un **budget annexe Lotissement** créé fin 2023 va permettre d'inscrire l'ensemble des écritures en dépenses et recettes de l'opération de lotissement décidée par la commune.

Quels impacts :

- Budget hors taxe soumis à TVA.
- Gestion des déclarations de TVA
- Gestion des stocks

5/ BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « Les Terrasses de Mazan »

L'historique :

En 2010, la Commune de Mazan et l'EPF PACA ont signé une convention opérationnelle en phase impulsion-réalisation sur le site de la Ferraille en vue d'une opération aménagement d'ensemble.

Après plus de 10 ans de portage et 6 avenants, l'EPF PACA a organisé une sortie de portage financier de l'opération et l'acquisition du foncier pour une partie par la Commune et une autre partie par l'opérateur Grand Delta Habitat.

Dans ce cadre, la Commune porte l'aménagement d'un lotissement communal sur les terrains de la Ferraille Nord.

Le projet :

L'opération prévoit l'aménagement et la viabilisation des terrains en 13 parcelles qui seront mises à la vente.

Plan pluriannuel Prévisionnel de l'opération de Lotissement

DEPENSES	2023	2024	2025	2026	2027	TOTAUX
Acquisition Terrains	210 418.85	291 666.67	389 756.90			891 842.42
Etudes		45 600.00				45 600.00
Frais accessoires	10 993.84					10 993.84
Travaux		511 714.00	400 000.00			911 714.00
Intérêts de l'emprunt		10 675.00	42 700.00	42 700.00	42 700.00	138 775.00
Amortissement Capital Emprunt					1 000 000 .00	1 000 000.00
Remboursement avance du Budget Principal Commune					302 481.05	302 481.05
TOTAL	221 412.69	859 655.67	832 456.90	42 700 .00	1 345 181.05	3 301 406.31
RECETTES						
Avance remboursable Budget Principal Commune	287 226.00	15 255.05				302 481.05
Emprunt		1 000 000.00				1 000 000.00
Ventes terrains			500 000.00	1 200 000.00	298 925.26	1 998 925.26
Excédent antérieurs reportés						
TOTAL	287 226.00	1 015 255.05	500 000.00	1 200 000.00	298 925.26	3 301 406.31

Des ajustements sur le coût des travaux interviendront après lancement de la consultation de marchés publics et résultat de celle-ci. Ces ajustements viendront impactés la valeur finale hors taxe de vente des parcelles. Ils feront l'objet de décision modificative du budget en cours d'exercice 2024.

Budget Prévisionnel 2024

Fonctionnement

DEPENSES				RECETTES			
Chap	Art	Libellé	Prévisions	Chap	Art	Libellé	Prévisions
011	6015	Terrains à aménager	291 666.67				
011	6045	Achat études	45 600.00				
011	605	Travaux	511 714.00				
66	6611	Intérêt emprunt	10 675.00				
042	7133	Variation de stock en cours	221 412.00	042	7133	Intégration stock en cours	1 081 068.36
043	608	Transfert frais accessoires	10 675.00	043	796	Transfert frais accessoires	10 675.00
TOTAL			1 091 743.36				1 091 743.36

Investissement

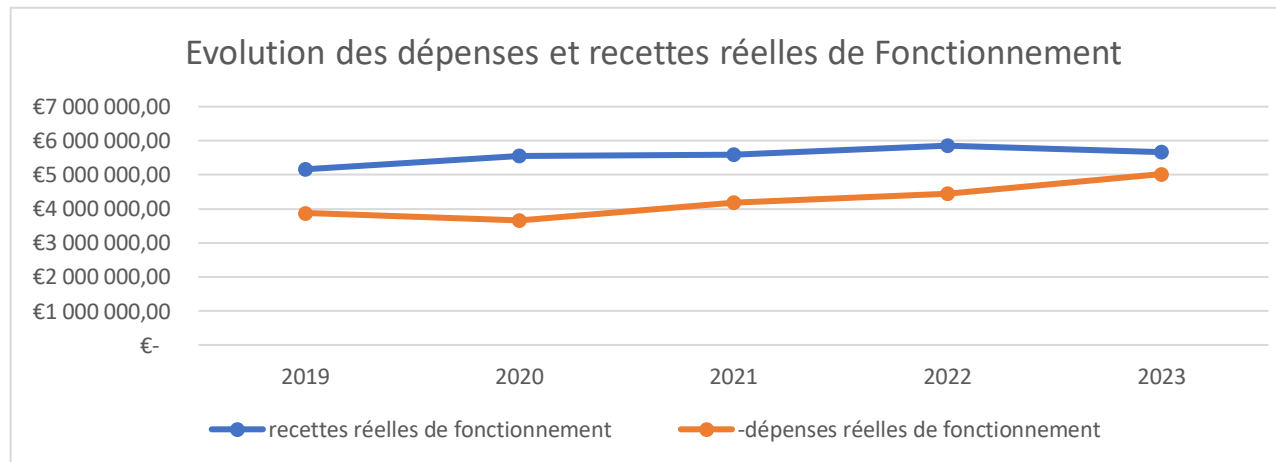
DEPENSES				RECETTES			
Chap	Art	Libellé	Prévisions	Chap	Art	Libellé	Prévisions
040	3351	Stock terrains en cours	1 081 068.36	001		Excédent N-1 reporté	65 813.31
				16	1641	Emprunt	1 000 000.00
				16	1687	Versement avance remboursable Commune	15 255.05
TOTAL			1 081 068.36				1 081 068.36

6/BUDGET PRINCIPAL - Bilan 2023

Evolution de la section de fonctionnement

L'année 2023 est marquée par 2 tendances :

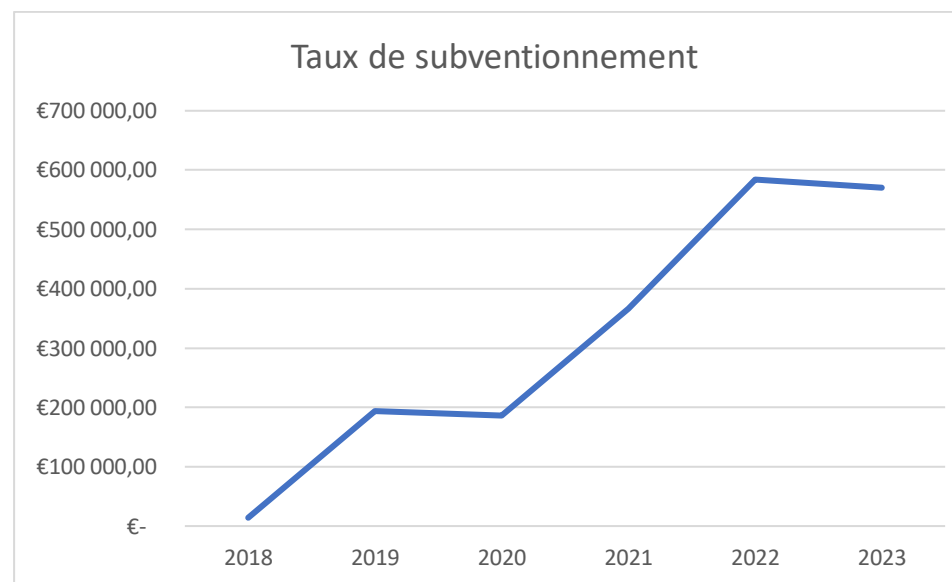
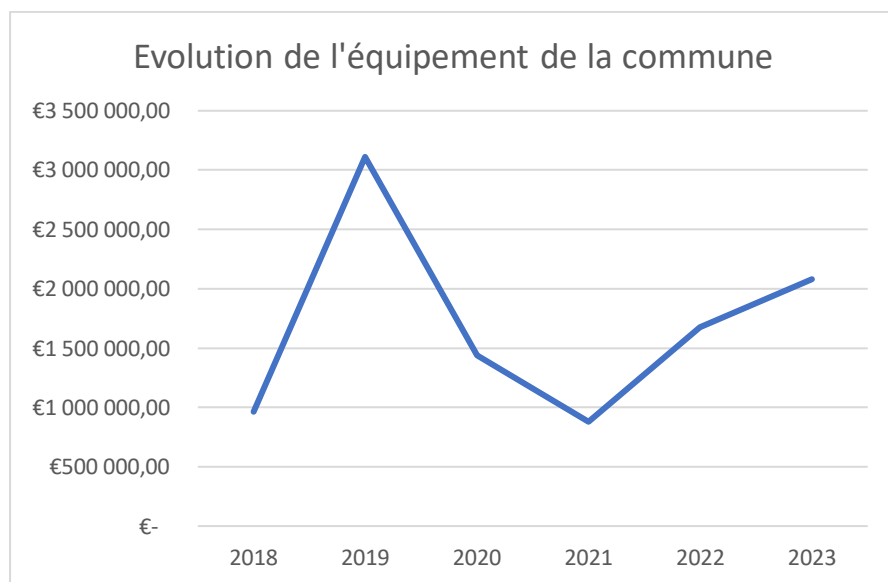
- La hausse des dépenses de fonctionnement (+ 12.9 %) due principalement à l'inflation, à celles des coûts de l'énergie et de la masse salariale (augmentation de la rémunération des Fonctionnaires décidée par le gouvernement + 1,5% du point d'indice), doit être relativisée. En effet une dépense de 120 000€ a été prise en charge à tort fin 2023 au lieu de 2024, rapportant la hausse réelle des dépenses de Fonctionnement à +10,2%. A noter également l'aggravation de la pénalité de la Loi SRU (200 000 € en 2023, soit plus de 10% supplémentaire).
- La baisse des recettes de fonctionnement (-3.1 %) est liée principalement à l'effondrement des droits de mutation et à l'impact de la baisse des allocations compensatrices sur les exonérations de taxes foncières. Là aussi, une baisse à relativiser, car une recette de 100 000 € perçue en investissement alors qu'elle était attendue en fonctionnement, ramène la baisse réelle des recettes de Fonctionnement à - 1,4%





Evolution de la section d'investissement

Un taux de réalisation du programme d'investissement en forte progression (+ 24.32%). En 2023, la commune a consacré 2 081 627,39 € en dépenses d'équipement, répartis entre les études avant-projet, les acquisitions foncières, les travaux et aménagements de voirie et bâtiments, le pluvial et les acquisitions de matériel.



La recherche et donc l'attribution de subventions est en forte hausse avec un niveau moyen de 2021 à 2023 de 35% comparativement à la période 2018 à 2020 qui avait un niveau moyen de 6.89 %

Le résultat attendu 2023

En fonctionnement

Total Recettes réalisées 2023 :	5 672 862.36 €
Total Dépenses réalisées 2023 :	5 515 255.90 €
Résultat attendu de l'exercice :	Excédent de 157 606.46 € + excédent N-1 (1 908 494.67€) = +2 066 101.13 €

En Investissement

Total Recettes réalisées 2023 :	1 697 381.97 €
Total Dépenses réalisées 2023 :	2 454 138.46 €
Résultat attendu de l'exercice :	Déficit de -756 756.49 € + excédent N-1 (1 577 325.11 €) = +820 568.62 €

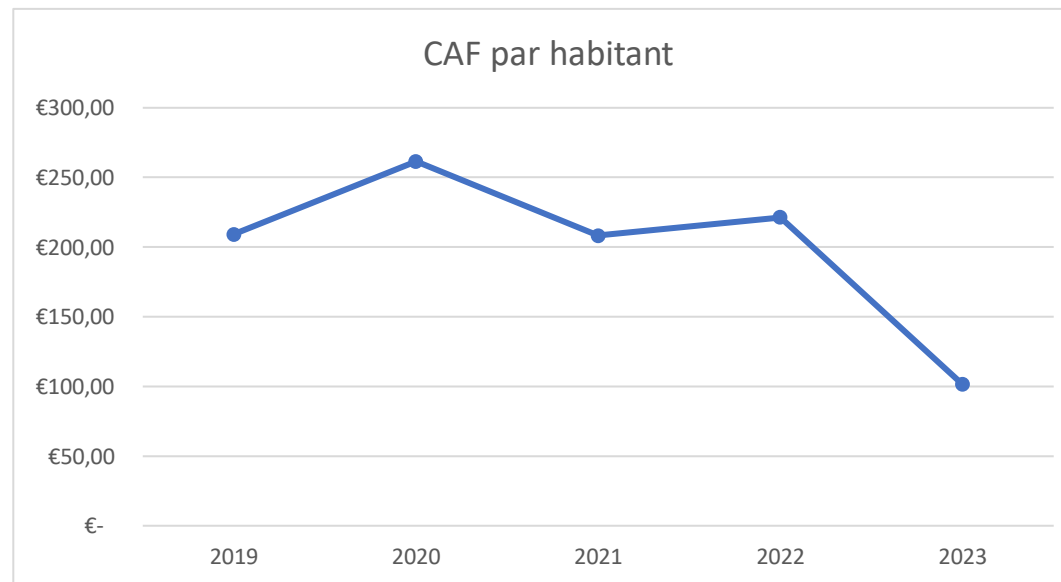
Restes à Réaliser d'investissement à reprendre dans le projet de BP 2024

Dépenses :	1 955 106.54 €
Recettes :	492 106.54 €
Besoin de Financement :	-641 752.92 €

6/La capacité d'autofinancement

L'exercice dégage une épargne nette plus faible, résultat de la réalisation des investissements plus conséquente et de l'impact direct de la baisse des recettes de fonctionnement.

La capacité d'autofinancement passe ainsi de 1 407 725 € en 2022 (221 €/hab) à 647 975 € en 2023 (101 €/hab)



7/ BUDGET PRINCIPAL 2024 – nouveautés M57

- Le projet de budget 2024 est issu d'un PPI qui fera l'objet d'ajustement chaque année.
- Le programme 2024 fera l'objet de votes AP (Autorisations de Programme) et AE (Autorisations d'engagements)

Les AP sont des autorisations de programme qui permettent de fixer le niveau de crédits ouverts pour un programme pluriannuel.

Les AE sont des autorisations d'engagement sur l'exercice fixant le niveau de crédits à prévoir pour payer les dépenses de l'exercice.

- La fongibilité des crédits sera proposée à 7.5% afin de faciliter la gestion.

Elle consiste en la possibilité pour l'exécutif de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. L'assemblée délibérante l'autorise, à l'occasion du vote du budget, dans les limites qu'elle fixe (avec un maximum réglementaire autorisé de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ; les taux choisis peuvent être différents selon les sections).

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre. Ils doivent être transmis au représentant de l'État, chargé de leur contrôle et au comptable public pour contrôle de la disponibilité des crédits.

Une information obligatoire doit être faite à l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

- Les immobilisations seront gérées selon la règle du prorata temporis pour les acquisitions entrant en service à compter de 2024.

Budget Principal – Projet Section de Fonctionnement 2024

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	Prévisions	Chap	Libellé	Prévisions
011	Charges générales	1 481 663.00	013	Atténuation de charges	40 000.00
012	Charges de personnel	2 785 607.00	70	Ventes de produits	89 000.00
014	Atténuation de produit	226 000.00	73	Impôts et Taxes	4 558 685.00
65	Autres charges de gestion	728 087.80	74	Dotations et participations	906 005.00
66	Charges financières	116 635.06	75	Autres produits de gestion	50 119.00
67	Charges exceptionnelles	49 345.92	77	Produits exceptionnels	0.00
68	Provisions	423.00	78	Reprise de provisions	32 619.92
042	Dotations aux amortissement	481 839.00	042	Amortissement subventions	633.00
023	Virement à l'Investissement	1 303 161.15	002	Excédent de fonctionnement reporté	1 424 348.21
			45	Compte de Tiers	71 351.80
	TOTAL	7 172 761.93		TOTAL	7 172 761.93

Un projet en baisse de -6,53% par rapport au BP 2023 (pour mémoire 7 674 045,67), qui prend en compte :

Dépenses :

- La nouvelle hausse annoncée des coûts de l'énergie, et du reversement Loi SRU (+10%)
- L'impact des mesures sociales sur la rémunération des fonctionnaires et des agents du régime général (+5points d'indice à tous les fonctionnaires – hausse de 1% des cotisations retraites – hausse du régime indemnitaire)

Recettes :

- La stagnation probable des droits de mutation sur 2024 (inversion de la situation pas avant 2025, au mieux).
- La hausse des bases foncières de 3,9 %
- L'incertitude sur les allocations compensatrices foncières à venir (attente de l'état 1259 pour connaître le volume attendu)
- Le maintien des taux de fiscalité 2023 malgré les tensions attendues également en 2024 sur les recettes (sous réserve du maintien des dotations de l'Etat au niveau de 2023).

Budget Principal - Plan Pluri-annuel d'Investissement (PPI) 2024 – 2027

Projet ou opération		Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Extension FOUSSA	Etudes - AMO	900 000,00	41 535,61			
	Construction		919 076,05			
	Installations électriques (Volets roulants-Signalétique+EP)	100 000,00	5 000,00	43 500,00		
	VRD (sur marché SRMV)					
	Equipement intérieur		12 000,00	50000,00		
Poste de PM Tranches 1 et 2	Etudes - AMO	685 000,00	35 760,63			
	Travaux		421 700,00			
	Equipement intérieur		28 818,00			
Extension Vidéoprotection Tranche 1	Etudes - AMO	216 000,00	3 600,00			
	VRD (sur marché SRMV)					
	Installation et aménagement		211 891,84			

Projet ou opération		Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Marché voirie SRMV (Montant Max)	TOTAL VOIRIE	720 000,00	379 818,12	650 000,00	650 000,00	720 000,00
	RAR 2023 (Blauvac et Ferrailles)		100 883,12			
	VRD Foussa		50 000,00	57 000,00		
	VRD Parking Jonquier		5 607,00			
	Trottoirs pompiers (cheminement écoliers)			35 200,00		
	Réfection voirie et pluvial derrière PM			49 505,00		
	Pluvial Ecoles		20 160,00			
	Pluvial Parking de l'allée		6 627,00			
	Entrée CTM - benne déchets Cove			21 647,00		
	Reprise entrée route Mormoiron		3 637,00			
	Création enceinte entrée Boiserie		5 800,00			
	Aménagement espace Foodtruck Boiserie			12 337,00		
	Extension Parking Boiserie (sens circulation)				97 250,00	
	VRD Vidéoprotection		25 000,00			
	Autres voirie		162 104,00			

Projet ou opération		Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Voie cyclable Mazan-Carpentras	Travaux	375 000,00	375 000,00			
Aménagements intérieurs locaux CTM (Mise en conformité)	Etudes - AMO	80 000,00	22 000,00			
	Travaux			99 500,00		
	Equipement intérieur			5 000,00		
Aménagements extérieurs CTM (sécurisation accès)	Aménagements (accès motorisé badge - murs granulats- fermeture espace stockage)	27 139,00	15 139,20	12 000,00		
Gymnase construction	Solde		6 770,25			
Ilôt des Jardins de l'Auzon (PVD - Fonds vert (Fonds friche) + ADEME)	Etude Auzon - Tournelle (Enedis-Orange)	2 480 000,00	66 466,00			
	Réseaux		123 806,00			
	Travaux			415 000,00	400 000,00	695 253,00
	Acquisitions		322 419,23			
PVD Ilot de Revitalisation urbaine	Etudes	30 000,00	30 000,00			
Presbytère sous-sol (URGENT)			20 000,00			
Réserve Foncière			140 000,00			

Projet ou opération		Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Parking des Jonquiers (sub° 15 k€ végétaux CD 84)	Etudes	230 000,00	960,00			
	Aménagement végétalisation (Don CG84 - Arbres à planter pour partie avant fin Mars)		17 000,00			
	Cloture- Portique		5 600,00			
	VRD (sur marché SRMV)					
Extention Cimetière	acquisition foncière (échange terrain)					
	Etudes		10 000,00			
	Caveaux	80 000,00		80 000,00		
Renouvellement Parc Roulant			145 255,55	132 104,00		
ECO-ENERGIE	Etude autoconsommation collective photovoltaïque + travaux (phase 1 : étude puis toiture extension FOUSSA)	107 560,00	7 560,00	150 000,00		
Extension ALSH	Etude structure ALSH prévision aménagement étage	500 000,00	10 000,00			
	Aménagement/extension ALSH Pierre de Lune (Saturation)			30 000,00	450 000,00	

Projet ou opération		Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Ilôt des Arcades (PVD)		600 000,00				
Pont de Gondoin		350 000,00	138 000,00		212 000,00	
Rénovation énergétique	COSEC (Décret Tertiaire)	684 000,00				684 000,00
	La Condamine (Décret Tertiaire)	676 800,00			676 800,00	
	FOUSSA (Décret Tertiaire)	308 400,00				
	La Boiserie (Décret Tertiaire)	50 000,00				
	Mairie	247 200,00				
	CTM	92 400,00				
Chapelle des Pénitents	Etude de rénovation	1 400 000,00	20 205,00	29 795,00		
	Travaux rénovation					450 000,00
Affichage dynamique		60 000,00		60 000,00		
Adressage plaques et numéros		80 000,00		80 000,00		
TOTAL PROJETS		10 359 499,00	3 535 381,48	2 012 588,00	2 486 050,00	2 549 253,00

Projet ou opération	Montant total estimé TTC	2024	2025	2026	2027
Autres Dépenses Investissement	Dépenses financières	388 000,00	390 682,00	374 483,00	346 725,00
	Dépenses écritures d'ordre	150 633,00	633,00	633,00	633,00
	Avance remboursable au BA	15 285,05			
	Besoins Aménagements ville et services	345 983,17	350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Besoins équipements services	149 791,84	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL AUTRES DEPENSES		1 049 693,06	891 315,00	875 116,00	847 358,00
TOTAL INVESTISSEMENT		4 585 074,54	2 903 903,00	3 361 166,00	3 396 611,00

FINANCEMENT PREVISIONNEL PPI		2024	2025	2026	2027
Ressources propres (évaluation minimum à compter de 2025)		3 711 409,69	1 400 000,00	1 000 000,00	1 300 000,00
Subventions (hypothèse 40% des investissement)		735 914,00	1 740 000,00	1 084 000,00	1 274 000,00
Emprunt d'équilibre		137 750,85			
TOTAL		4 585 074,54	3 140 000,00	2 084 000,00	2 574 000,00

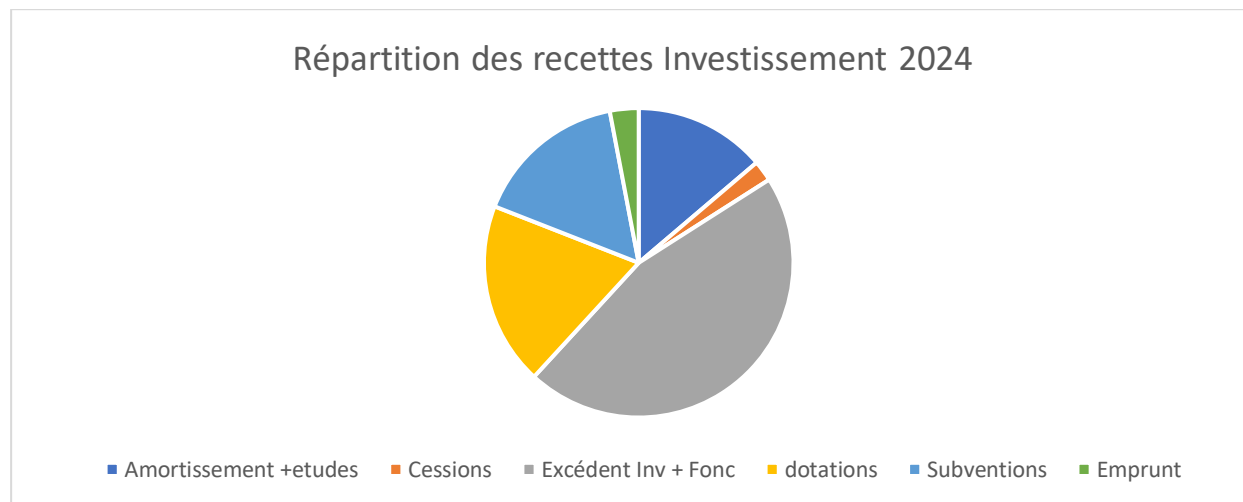
Emprunt d'équilibre potentiel		236 097,00	-1 277 166,00	-822 611,00
--------------------------------------	--	-------------------	----------------------	--------------------

Des ressources propres d'investissement 2024 préservées :

- 481 839.00 € la dotation aux amortissements,
- 1 303 161.15 € de virement de l'excédent de fonctionnement,
- 876 752.92 € de dotation (FCTVA – Taxe d'aménagement et Excédent capitalisé),
- 100 000 € de cession,
- 150 000 € de transfert d'études
- 820 568.62 € d'excédent d'investissement reporté

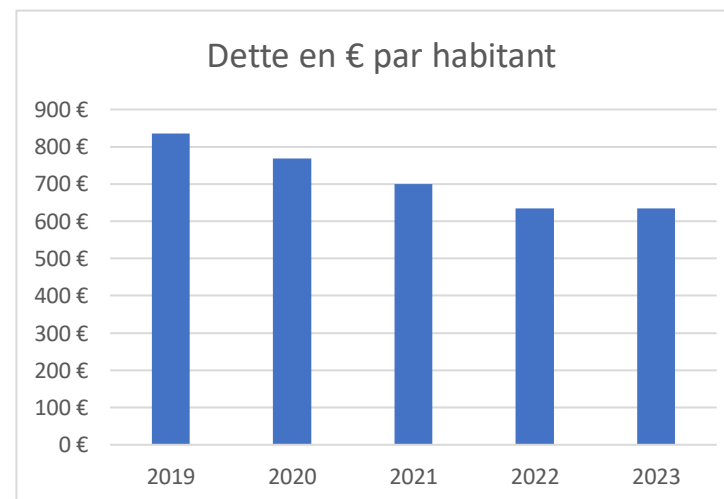
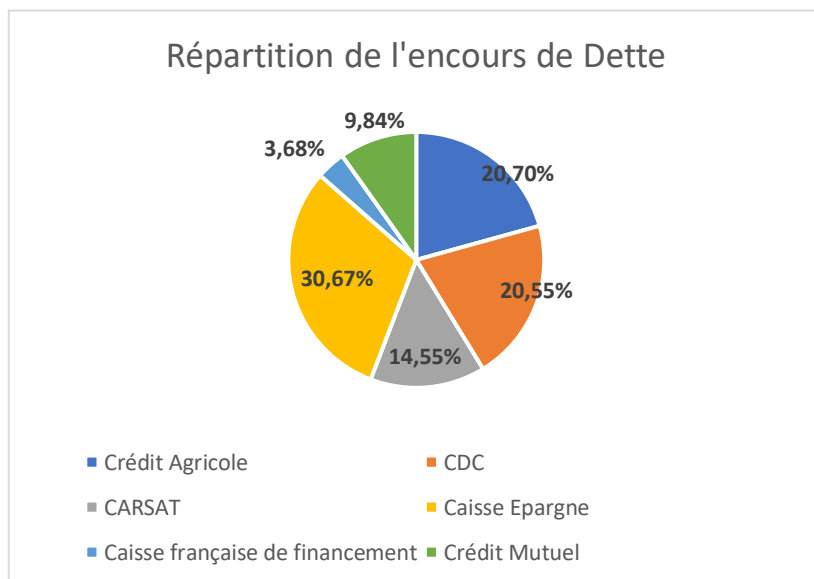
Des subventions d'investissement 2024, illustrations du soutien des projets de la commune à travers des partenariats financiers diversifiés : Etat (362 665 €), Région (205 094 €), Département (163 255 €), COVE (12 500€) et autres organismes (4 900 €).

D'autres dossiers de demandes de subventions sont d'ores et déjà lancés et en cours d'études. Les attributions à venir seront intégrées par décisions modificatives en cours d'année après notification.



8 / LA DETTE – Etat de l'endettement

- Au 1 janvier 2024, le **capital restant dû** de la Commune = 4 065 104.13€, soit 635.67€/habitant.
- **La dette communale** est constituée de :
 - ✓ **64,55% d'emprunt à taux fixe,**
 - ✓ 20,90% d'emprunt à taux variable indexés sur le Livret A (dont le taux est en progression depuis 2022)
 - ✓ 14,55% d'emprunt sans intérêts.

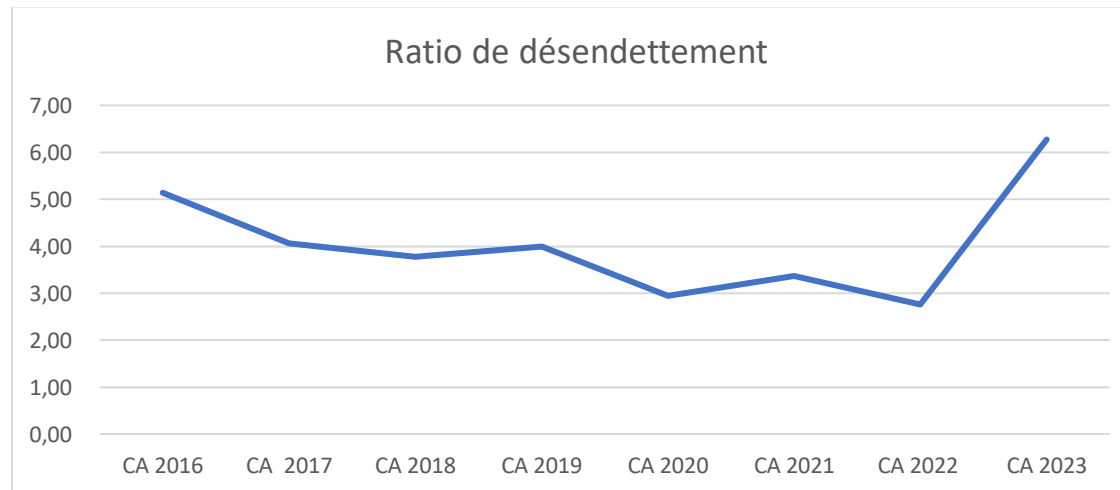


La charge de la dette

Le ratio de désendettement est un indicateur de solvabilité qui détermine le nombre d'années nécessaires à la commune pour éteindre totalement sa dette (4 065 104.13€) par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle (647 975.97 € au CA 2023). Ce ratio évolue en fonction du volume de dette et en fonction de l'évolution de l'épargne brute.

En 2023 un nouvel emprunt de 400 000 € contracté (extension Foussa) et extinction d'un emprunt. Deux emprunts arriveront à échéance en 2025 dont un indexé sur le Livret A (KRD -18 235 € / Int -800 €), et deux autres en 2026 (KRD -46 800 €/ Int -3 000 €)

Malgré une dégradation en 2023 de l'épargne brute liée à la baisse des recettes de Fonctionnement, ce ratio passe à 6,27 pour 2023 (pour mémoire il était à 2.76 en 2022). Pour information, le seuil critique, révélateur de tensions futures, est autour de 10 pour les communes.



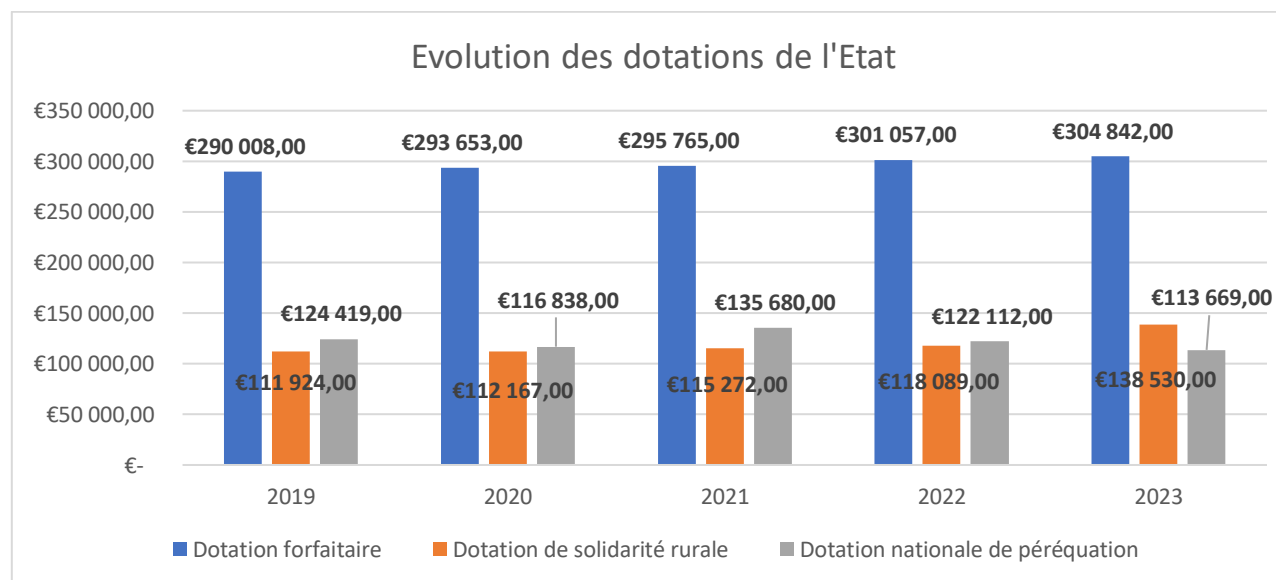


9/ LES DOTATIONS DE L'ETAT

La déclaration du ministre de l'Economie et des Finances annonce le maintien des dotations malgré la baisse programmée des dépenses publiques.

En 2023, les dotations avaient progressées de 2,92 % en totalité, avec une progression marquée de la dotation de solidarité rurale (DSR), un repli de la dotation nationale de péréquation (DNP) et une très faible progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) avec +1.26% .

Les informations pour l'exercice 2024 n'étant pas encore communiquées, elles seront intégrées lors du Conseil Municipal du DOB ou lors du Conseil Municipal du vote du budget en fonction de la date de communications des données de l'Etat.



10/ LA FISCALITE

La loi de Finances 2024 prévoit un relèvement des valeurs locatives des bases foncières de + 3,9%. Cette hausse des bases vient mécaniquement augmenter le produit attendu en matière d'impôts locaux pour les collectivités.

Année	Taxes	Bases	Taux	Produits	Produits	Produit Total
2022	TFB	7 744 000	37,81	2 928 006,00	3 150 662,00	3 808 836,00
	TFNB	400 100	55,65	222 656,00		
	THRS			177 349,00	658 174,00	
	All. Comp.			175 587,00		
	Versement Coeff. Correcteur			305 238,00		
2023	TFB	8 163 000	37,81	3 086 430,00	3 512 486,00	3 924 301,00
	TFNB	428 000	55,65	238 182,00		
	THRS	1 331 497	14,11	187 874,00	411 815,00	
	All. Comp.			98 463,00		
	Versement Coeff. Correcteur			313 352,00		
2024	Estimation augmentation produit avec +3,9% des bases foncières (sur bases prévisionnelles 2023 - en attente de l'état 1259 de 2024)					
	TFB	8 481 357	37,81	3 206 801,08	3 649 473,45	4 061 288,45
	TFNB	444 692	55,65	247 471,10		
	THRS	1 383 425	14,11	195 201,27	411 815,00	
	All. Comp.			98 463,00		
	Versement Coeff. Correcteur			313 352,00		
Gain supplémentaire attendu en 2024 sans changement de taux					136 987,45	

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le



ID : 084-218400729-20240313-DEL2024_03_02-DE